

al du 28 mars 2014

Le 28 mars 2014, à dix-huit heures, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Denis LEVRAUD, Maire, le Conseil Municipal de la commune de BOURG.

Présents : Monsieur Pierre JOLY, Madame Claire OUI-FENEUIL, Monsieur Jean-Michel BAUDET, Monsieur Jean-Marc ISIDORE, Madame Christelle GRILLET, Monsieur Alain SCHAMP, Madame Béatrice HOCHART, Monsieur Jean-Claude DESRE, Madame Christine ALLIBRANT, Monsieur Bertrand NAU, Madame Valérie POIROT, Monsieur Sébastien LEMAÎTRE, Madame Christine BELAUD, Monsieur Antoine VALLET, Madame Corinne PIFFRE, Monsieur Louis MENEUVRIER, Monsieur Bertrand ABIVEN, Madame Christelle DELAUNAY DA-SILVA

Absente excusée : Madame Marie-France CHRISTOPHE procuration à Monsieur Jean-Marc ISIDORE.

Monsieur Jean-Marc ISIDORE a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2014

La séance est ouverte à 18 h 00

1. Installation des membres du Conseil Municipal
2. Election du Maire
3. Détermination du nombre des adjoints
4. Election des adjoints

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Denis LEVRAUD, Maire, qui procède à l'appel des conseillers municipaux élus lors du premier tour des élections municipales le 23 mars 2014.

Monsieur Jean-Marc ISIDORE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Alain SCHAMP, doyen d'âge des conseillers municipaux élus, prend ensuite la présidence de l'assemblée et fait l'appel des conseillers municipaux.

Il est ensuite procédé à la composition du bureau composé de deux assesseurs : Monsieur Bertrand NAU et Madame Béatrice HOCHART.

Monsieur SCHAMP propose au Conseil Municipal de procéder à l'élection du Maire et demande qui sont les candidats à la fonction de Maire.

Monsieur Pierre JOLY propose sa candidature.

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal, passe dans l'isoloir et dépose son enveloppe dans l'urne.

A l'issue du vote, le bureau décompte et dépouille les bulletins trouvés dans l'urne.

Les résultats du dépouillement sont les suivants : Pierre JOLY est élu Maire avec 17 voix et deux bulletins nuls.

Monsieur Pierre JOLY est immédiatement installé dans ses fonctions de Maire et prend la présidence de l'assemblée.

al du 28 mars 2014

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints, Monsieur le Maire propose la création de cinq postes d'adjoints. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Il demande ensuite aux conseillers municipaux de déposer leurs listes de candidats.

Monsieur Jean-Marc ISIDORE dépose une liste de cinq adjoints : Monsieur Jean-Marc ISIDORE, Madame Claire OUI-FENEUIL, Madame Christelle GRILLET, Monsieur Jean-Michel BAUDET, Monsieur Jean-Claude DESRE.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de élire les adjoints. A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal passe dans le bureau et dépose son bulletin dans l'urne.

A l'issue de dénombrement et du dépouillement des bulletins, la liste conduite par Monsieur ISIDORE est élue avec 17 voix et 2 bulletins nuls.

Les cinq adjoints sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

Monsieur le Maire remercie l'assistance et donne rendez-vous aux Bourquaises et Bourquais le samedi 5 avril à 11 h 30 à la salle de l'ancienne mairie pour la présentation des nouveaux élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.